

[Monreseaumobile.fr : la carotte de l'Arcep pour stimuler les investissements de couverture](#)

Lancé en mars dernier de manière expérimentale sur la région Nouvelle-Aquitaine, le site [monreseaumobile.fr](#), animé par l'**Arcep**, s'ouvre aujourd'hui à l'ensemble du territoire métropolitain.

Cet outil vise à fournir des informations fiables de qualité de couverture mobile (voix et SMS) pour les quatre opérateurs : Orange, SFR, Bouygues Telecom et Iliad-Free.

L'objectif est de pouvoir distinguer les zones bien couvertes par opérateur des zones bénéficiant d'une moins bonne couverture ou encore de celles sans aucune couverture pour les services de voix et SMS.

Les données relatives à l'Internet mobile, ainsi que celles des territoires d'outre mer, seront éditées en 2018. On parle ici de couverture géographique et non de la population, critère généralement retenu par les opérateurs dans leurs communications.

Par exemple, quand ces derniers déclarent couvrir 99% de la population, ou plus, ils ne rayonnent « que » sur 98% du territoire chez Orange, 90% chez Bouygues Telecom, 93% chez SFR et 97% chez Free pour la 3G et autour de 60% (48% chez Free) en 4G, selon l'outil en ligne.

Les utilisateurs peuvent donc utiliser [monreseaumobile.fr](#) pour les aider à comparer les qualités de couvertures les concernant et choisir leur opérateur en conséquence.

« *Cet enrichissement des cartes de couverture permettra de mieux refléter la réalité vécue par les utilisateurs* », souligne le régulateur. Lequel recueille ses données auprès des opérateurs mais aussi à travers ses propres mesures sur le terrain.

En 2017, plus d'un million de mesures ont ainsi été réalisées tant dans les lieux de vies (plus de 1000 villes) que les transports (TGV, autoroutes, métros...). L'ensemble des données est publiquement disponible en [open data](#).

Stagnation des redevances

Si l'outil a pour objectif d'aider les consommateurs à choisir leur opérateur sur des critères qualitatifs plus qu'économiques, le site vise avant tout à « *valoriser et encourager les investissements des opérateurs mobiles au service de la connectivité des territoires* ».

Une régulation par la data par laquelle l'Autorité entend enclencher un cercle vertueux des investissements en matière de couverture du territoire qui, à leur tour, attireraient les clients.

L'Arcep espère aussi stimuler la volonté d'investissement des opérateurs en limitant leurs charges.

En ce sens, Sébastien Soriano, le président du gendarme des télécoms, plaide pour une « stagnation » des redevances de licences mobiles.

Les bandes fréquences 800, 1800 et 2100 MHz doivent en effet être renouvelées en 2021. En échange de relancer un système d'enchères fort coûteux (celles des [700 MHz](#) en novembre 2015 ont rapporté près de 2,8 milliards à l'Etat).

En échange de ce renouvellement des licences sans enchères, Sébastien Soriano propose d'imposer de nouvelles obligations de couverture aux opérateurs plus ambitieuses qu'aujourd'hui.

« Il ne s'agit pas de faire de cadeau aux opérateurs mais de les soutenir alors qu'ils contribuent déjà largement au budget de l'Etat, a déclaré le président de l'Arcep à l'AFP. L'effort demandé doit porter sur l'investissement plutôt que d'éventuelles redevances. »

Sera-t-il seulement entendu par un gouvernement toujours à l'affût de nouvelles sources pour renflouer les caisses de l'Etat?

Lire également

[L'Arcep inaugure la cartographie enrichie de la couverture mobile](#)

[4G : SFR déploie au pas de charge pour une couverture optimale](#)

[Couvertures des zones peu denses : les opérateurs adoubés par le régulateur](#)